

REPUBLIQUE DU SENEGAL

MINISTERE DE LA FEMME, DE L'ENFANT ET DE LA FAMILLE

PROJET ALIMENTATION EN EAU ET
ASSAINISSEMENT EN MILIEU RURAL

SEN/87/C02 - SEN/92/002

(FENU) - (PNUD)

**PROPOSITIONS SUR LES MODALITES D'EXECUTION
DES MISSIONS D'ANIMATION-ALPHABETISATION
FONCTIONNELLE-FORMATION
EN VUE D'UNE PARTICIPATION REELLE
DES POPULATIONS**

*U.S.E.
Très urgent
à faire des observations
sur tenant compte des
différents niveaux des
de PDRH, BAO, PPECF
et PAE
Par exemple : achat des
réserves pour l'achat de
matériel pédagogique
au PPECF*

MINISTÈRE DE LA FEMME, DE L'ENFANT
ET DE LA FAMILLE - B.C.T.
Arrivée le **30 AOUT 1994**
n° 1472

AOUT 1994

S O M M A I R E

	<u>Page</u>
I. INTRODUCTION	3
II. AXES STRATEGIQUES POUR UNE PARTICIPATION REELLE	5
III. DEFINITION DES MISSIONS D'ANIMATION- ALPHABETISATION-FORMATION	6
IV. MODALITES D'EXECUTION	12
V. EVALUATION DES COUTS	14
ANNEXE 1 : CALENDRIER D'EXECUTION	15
ANNEXE 2 : PROPOSITION DE REVISION BUDGETAIRE "F" ..	16

Ces résultats sont assez satisfaisants du point de vue de l'adhésion des populations à la démarche participative du projet et de leur engagement à se mobiliser pour sa réussite.

Cependant, force est de constater que cette phase bien que réussie n'est que la première d'une démarche longue et ardue devant aboutir à l'objectif fixé à savoir l'autonomie des populations dans la gestion des équipements.

Ce jugement se fonde sur les raisons suivantes :

- Les populations ne sont pas habituées à payer le service de l'eau qu'elles ont toujours considéré comme un bien gratuit d'où la difficulté d'ancrer cette nouvelle mentalité et de mettre en place des structures durables chargées de la gestion et du renouvellement des équipements ;
- Le taux d'alphabétisation et le niveau de formation des populations sont très faibles et rendent illusoire toute participation à une gestion efficace sans que des efforts soutenus aient été menés dans cette direction. A titre d'exemple, sur les 800 personnes constituant les comités de gestion de l'eau et les comités d'hygiène déjà constitués, moins de 40 % savent lire et écrire en français, en arabe ou dans les langues nationales. Pour les femmes, ce taux chute à 16 % et pourtant elles constituent 60 % des membres des comités formés. Donc environ moins d'une femme sur 5 constituant les comités des gestion de l'eau et d'hygiène sait lire et écrire.
- La prise de conscience des dangers du péril fécal et de la nécessité d'assainir le milieu même si elle est amorcée doit être maintenue et concrétisée par une dynamique de modifications des comportements par rapport à l'hygiène et la construction des latrines de manière autonome.

L'obtention de ces résultats qui nécessite, répétons-le, un effort soutenu et durable ne peut s'envisager qu'à travers d'actions d'animation et de formation bien conçues et menées dès le départ en ayant en vue le dépérissement de l'encadrement extérieur au village.

I. INTRODUCTION

Le projet "Alimentation en Eau et Assainissement en Milieu Rural" vise la réalisation d'ouvrages et d'équipements hydrauliques ainsi que la construction de systèmes d'assainissement au bénéfice des populations rurales de 8 régions du Sénégal.

Le projet prévoit également des activités d'animation et de formation des populations afin de favoriser une participation réelle de celles-ci, seul gage d'une bonne maintenance des équipements et de la durabilité des ouvrages.

C'est ainsi qu'après le choix des villages et le dimensionnement du projet, une première phase d'animation a été initiée dans tous les villages où intervient le projet (50 environ).

Cette première phase réalisée par les coordinatrices départementales du projet "Promotion Economique des Groupements Féminins" a duré 5 mois et a permis d'obtenir les résultats suivants :

- Organisation des populations sous forme de comités de gestion de l'eau et de comités d'hygiène avec une forte présence des femmes (60 % des 2 comités réunis) et leur implication dans la gestion (les postes de trésorier leur sont exclusivement réservés) ;
- Ouverture de comptes d'épargne au nom des comités de gestion de l'eau avec versement avant le démarrage des travaux d'un montant équivalent à un an de fonctionnement de l'équipement (variant entre 90.000 à 500.000 FCFA selon la taille du village et la nature de l'équipement). Pour tous les villages, ces comptes sont ouverts et en cours d'alimentation par les populations;
- Prise de conscience des populations de la nécessité de prendre en charge leur environnement et d'améliorer leur cadre de vie se concrétisant par des actions de nettoyage du village sous l'égide du comité d'hygiène mis en place ;
- Choix des bénéficiaires des latrines qui devront verser une participation de 15.000 FCFA/latrine ;
- Choix des maçons du village qui auront en charge la construction des latrines.

II. AXES STRATEGIQUES POUR UNE PARTICIPATION REELLE

2.1 Fondements d'une participation

La mise en place du projet Alimentation en Eau et Assainissement est en cours. Des structures à la base sont générées. Un mouvement de participation est en initiation.

La volonté des populations est positive, des organes sont installés, des ressources financières sont capitalisées et sécurisées, et dans la plupart des cas, des programmes d'action (hygiène et assainissement) ont été décidés et réalisés.

Toutefois, il est apparu, à l'analyse, que les niveaux de compréhension et/ou d'organisation sont limités. Il s'y ajoute que les capacités et aptitudes devraient être améliorées et renforcées pour être à la mesure d'un objectif de participation véritable. Une telle participation est définie par trois dimensions qui sont liées les unes par rapport aux autres :

- L'acquisition de connaissances, capacités et aptitudes
- L'organisation à travers des réseaux de décisions et d'actions
- La mobilisation de ressources financières et physiques

2.2 Nécessité d'un renforcement de l'animation et de la formation

L'exploitation des ouvrages et équipements hydrauliques repose sur 2 principes de gestion : le fonctionnement des équipements (exploitation et maintenance) et l'organisation des populations.

Les 3 dimensions énoncées dans le paragraphe précédant sont déjà amorcées mais doivent être renforcées pour réaliser l'objectif fondamental du projet qui est de doter les villages d'ouvrages dont la pérennité pourrait être assurée par les populations.

L'expérience du projet à ce jour est satisfaisante en tant que préalable à cette phase d'animation-formation mais il existe certaines limites auxquelles il faudrait apporter quelques améliorations.

Les structures de base (comités de gestion de l'eau et comités d'hygiène) sont mises en place mais ne sont pas entièrement fonctionnelles.

La mise en place des ouvrages et équipements devrait appeler un savoir et un savoir faire visant à déboucher sur une autonomie totale quant à la gestion.

Ainsi, les différents axes sur lesquels il faudrait mettre l'accent sont essentiellement les suivantes :

- Fonctionnement des comités de gestion (formation, rôle des membres, etc...) ;
- Exploitation des points d'eau ;
- Entretien et maintenance des équipements hydrauliques.

L'animation et la formation envisagées visent à :

- Donner les informations et les connaissances suffisantes et idoines nécessaires à l'amélioration du cadre de vie et à la gestion des transformations structurelles et sociales qu'interpelle l'évolution des pratiques pour rendre les sujets agents de leur propre transformation.

- Appuyer le changement par une action d'alphabétisation adaptée. La maîtrise de la transcription et les techniques d'association ne sont que des éléments préalables à l'acquisition des connaissances. Dans cette conception, l'initiation à la transcription n'est qu'amorce dont la maîtrise permet de distiller, de fixer, de vulgariser et perpétuer des connaissances, et renforcer les capacités et les aptitudes dans une perspective de maîtrise et d'autonomie sans lesquelles il ne saurait y avoir de participation.

- Impliquer plus systématiquement les instances et structures compétentes à la base. D'autant qu'un projet s'insère dans le domaine public, appuie l'Etat dans sa mission de développement et sûrement aura à lui retrocéder à l'avenir une gestion à continuer.

III. Définition des missions d'animation- alphabétisation-formation

1. Animation

a) Objectif

La performance du projet est corrélative à la maîtrise des activités de changement initiées mais surtout à la volonté, à l'organisation et à l'intégration des processus d'amélioration de transformation dans le milieu.

L'objectif principal de l'animation est de faire prendre conscience les populations qu'elles sont les principaux acteurs de leur propre développement. Ainsi, elle concerne toute la population et non seulement les comités. L'animation devrait permettre aux populations de faire le lien eau-hygiène-santé pour apporter des changements au niveau de la qualité de la vie:

L'approvisionnement en eau potable qui jusqu'à présent était un service gratuit, se doit d'être payant. Ainsi les populations devront avoir à l'esprit que les cotisations initiales ne sont qu'un fonds de roulement et que même après le projet, ces cotisations devront se perpétuer afin d'assurer une pérennité du fonctionnement et de la maintenance des équipements mis en place.

Du point de vue de l'hygiène, des notions élémentaires devraient être connues des populations concernant la potabilité des eaux de consommation, la protection des points d'eau, la prévention de quelques maladies et quelques règles d'hygiène générale.

Les latrines mises en place devraient permettre de juguler le péril fécal mais surtout inciter leur multiplication dans les villages par les populations elles-mêmes qui ont pris conscience des effets bénéfiques.

Ces objectifs pour qu'ils puissent être atteints, requièrent la participation effective de toute la population dans chaque village.

b) Définitions

L'exécution de cette mission d'animation doit être basée sur une dynamique de communication initiée par l'encadrement dans une relation de confiance, de compréhension et d'analyse qui s'appuie sur un réseau de ressources locales compétentes et influentes (leaders, comités, personnes ressources etc...).

Des sessions d'animations publiques ou ciblées devraient se tenir au niveau des villages.

Du matériel didactique (boîtes à images, affiches, diapositives, photos, etc...) sera utilisé afin de mieux illustrer les différents messages.

Les sessions d'animation publiques devraient être l'occasion de faire émerger en plus ou dans les comités de gestion de l'eau et d'hygiène un réseau qui soit capable de comprendre et de démultiplier les innovations mais surtout d'agir sur le milieu.

Ce réseau doit être le cerveau du village et devrait stimuler (en plus de l'encadrement) la prise de conscience et la participation collective de toute la population à toutes les actions visant l'amélioration de leurs conditions de vie.

c) Résultats attendus

- Populations bien informées de la stratégie du projet et conscientes de la nécessité d'une participation collective pour une bonne réussite du projet.

- Prise de conscience de la nécessité de poursuivre les cotisations pour une pérennité du fonctionnement et de la maintenance des équipements hydrauliques.
- Prise de conscience individuelle et collective des avantages liés à la nécessité de maintenir les concessions et le village propre et d'améliorer le cadre de vie de manière générale.
- Modification de quelques comportements des populations nuisibles à l'hygiène (conservation de l'eau dans les concessions, protection des points d'eau, lavage des mains après défécation etc...).
- Connaissance de quelques notions de prévention et de traitement de certaines maladies.
- Bonne compréhension de l'utilisation des latrines VIP.
- Multiplication des latrines VIP par les populations elles-mêmes.

L'animation touchera toutes les populations concernées par le projet à savoir 48.937 habitants dont 25.932 femmes.

2. Alphabétisation

a) Objectifs

L'objectif principal de l'alphabétisation est de donner aux différents membres des comités (eau et hygiène) des notions de base en calcul, lecture, écriture afin qu'ils puissent utiliser judicieusement les documents de gestion mis à leur disposition.

L'alphabétisation en tant que tel est un moyen de consolider les connaissances. Elle complète les autres démarches de changement. En plus des connaissances à acquérir, la période d'alphabétisation est aussi un moment de réflexion, d'analyse des différents axes de changement.

L'alphabétisation se fera dans les différentes langues nationales (wolof, pulaar, sérère) selon les langues utilisées dans les villages concernées.

b) Définitions

Il apparaît que des expériences en alphabétisation ont eu lieu dans un certain nombre des villages ciblés. Il s'y ajoute que dans certains villages, il existe des éléments d'un niveau de scolarisation assez moyen qui facilite l'apprentissage de la transcription et la maîtrise des outils de gestion.

B - Dans les villages n'ayant pas eu de programmes d'alphabétisation

Deux cas peuvent se présenter :

- a) - La cohabitation d'éléments scolarisés et d'éléments non scolarisés
- b) - La population est totalement analphabète.

Selon le cas, on peut envisager une configuration de programme d'alphabétisation.

Dans le cas a) il existerait deux cours :

- . 1 cours intensif pour anciens scolarisés
- . 1 cours pour niveau zéro dont une attention particulière sera faite aux arabisants.

La répartition dans le temps serait la même que précédemment.

Dans le cas b) les cours de 9 mois, minimum pour amener le groupe au niveau souhaité.

c) - Résultats obtenus

- 875 membres des comités de gestion de l'eau et d'hygiène sachant lire, écrire et calculer dans leur langue nationale.
- D'autres membres des villages initiés à l'alphabétisation.
- Des personnes relais chargées de continuer l'alphabétisation après le projet sont identifiées et formées.

3. Formation

a) Objectifs

Les besoins d'amélioration et de performance exigent des actions soutenues et durables.

La formation se fera sur des thèmes spécifiques liés à l'eau et à l'hygiène que sont :

- Gestion des points d'eau
- Entretien et maintenance des équipements hydrauliques
- Hygiène et péril fécal
- Maladies liées à l'eau
- Entretien des latrines VIP.

- 5 groupements féminins valorisant les points d'eau en pratiquent des activités de maraîchage.

IV. Modalités d'exécution

La première phase d'animation-sensibilisation a permis d'obtenir quelques résultats satisfaisants du point de vue de la compréhension de l'approche participative du projet.

Cette période a été le moment d'insertion du projet au niveau des villages avec la création des structures (comités de gestion de l'eau et comités d'hygiène) qui auront en charge la gestion des ouvrages et équipements hydrauliques mis en place.

L'animation portait aussi sur quelques thèmes tels que l'éducation sanitaire, la protection des points d'eau etc...

Cette animation a été menée par les coordinatrices départementales du projet Promotion Economique des Groupements Féminins en collaboration avec la direction du projet d'un coût d'environ \$ 10.000 financé par le PNUD.

Compte tenu de la dispersion des sites au niveau du pays (22 départements), quelques difficultés étaient apparus quant à l'approvisionnement en carburant et au paiement de ces coordinatrices.

Bien que les résultats obtenus soient assez satisfaisants, il est apparu à l'évaluation (cf rapport d'animation n° 1 et 2), qu'un renforcement de cette animation est nécessaire pour consolider les acquis.

Cette évaluation a permis également de constater un besoin important en alphabétisation au niveau des populations. En effet dans les différents comités, moins de 40 % sont alphabétisés et ce taux chute à 16 % chez les femmes qui constituent 60 % de ces comités.

La formation de ces membres des comités dans des domaines techniques leur permettant de bien gérer les ouvrages et équipements s'avère nécessaire pour assurer une pérennité.

La mise en oeuvre d'un programme d'animation-alphabétisation-formation semble établie pour favoriser une réelle prise en charge du projet par les populations.

Ces activités de formation sont prévues dans le document de projet et dans le plan de travail mais n'ont pas fait l'objet d'une inscription budgétaire.

Quant à l'exécution, il est proposé qu'elle soit réalisée sous forme de sous-contrat avec une agence spécialisée disposant de toutes les compétences requises sous la supervision de la direction du projet.

Le choix de cette structure se justifie par les raisons suivantes :

- Dispersion des sites au niveau du pays (53 villages dans 8 régions).
- Manque du personnel qualifié au niveau de la Direction du projet suite au décès du sociologue du projet chargé de la mise en œuvre du programme.
- Difficultés de mobilisation rapide des fonds pour le paiement régulier des moniteurs et le fonctionnement adéquat du programme au cas où le projet voudrait l'exécuter directement.

Toutes ces contraintes font que l'exécution par une structure spécialisée serait plus efficace et permettrait d'atteindre au mieux les objectifs fixés.

Néanmoins, la supervision et la coordination se feront par la direction du projet avec l'appui des structures décentralisées des ministères concernés par le projet.

Des termes de références précis seront rédigés par le projet et un appel d'offres restreint sera lancé au niveau de cabinets sénégalais préqualifiés.

Ces termes de référence définiront pour chaque volet (animation-alphabétisation-formation) le travail à accomplir, le temps de présence requis pour chaque village, les thèmes et sujets à développer, les résultats attendus ainsi que le calendrier de réalisation.

V. Evaluation des coûts

1)	Recrutement moniteurs 53 x 10 mois x 50.000 FCFA	=	26.500.000
2)	Elaboration et reproduction des documents pédagogiques	=	5.000.000
3)	Frais de fonctionnement encadrement local	=	5.000.000
4)	Formation des moniteurs	=	6.000.000
5)	Matériel pédagogique	=	12.000.000
6)	Frais de fonctionnement agence	=	15.000.000
		FCFA	<u>69.500.000</u>

soit environ \$ 130.000

Il est proposé que le financement de ce programme soit réalisé sur le budget du FENU grâce à la révision budgétaire "F" ci-jointe prenant en compte les différentes économies réalisées sur les montants alloués aux travaux suite aux différents appels d'offres déjà lancés et dépouillés.

Utiliser les acquis du PPEGA
Utiliser les acquis de PPEGA

ANNEXE 2 : Proposition de révision budgétaire "F"